## REPUBLIQUE FRANCAISE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MAS BLANC DES ALPILLES

DEPARTEMENT

Séance du 14 janvier 2025

**BOUCHES DU RHONE** 

L'an deux mille vingt cinq et le quatorze janvier à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GESLIN Laurent, maire.

Nombre de membres

afférents au conseil municipal: En exercice: 15

Présents: Monsieur VILLERMY Jean-Louis, Madame BERTRAND Sylvie, Monsieur

DELLA SANTINA Patrick, Madame BAYEUL Julie, adjoints au maire.

Mesdames FONTAINE Véronique, HUGLY Daniela, et Messieurs RAMILSON Gilles,

GESLIN Arnaud.

Qui ont pris part à la délibération: 9 Absents excusés: Mesdames BAZIN Natacha, BRETON Magali, METIFIOT Babette et

Messieurs PAFUNDI Tony, EYNAUD Éric, PORTE Florian.

Date de la convocation :

6 ianvier 2025

A été nommé secrétaire de séance : Madame BERTRAND Sylvie

Date d'affichage:

Objet de la délibération : Demande d'une aide financière au Conseil départemental des Bouchesdu-Rhône pour des travaux de mise en sécurité du carrefour de la rue des Cyprès avec la rue des Romarins au niveau de la micro-crèche

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il serait nécessaire d'envisager des travaux afin de sécuriser le carrefour de la rue des Cyprès avec la rue des Romarins au niveau de la micro-crèche. C'est un carrefour très fréquenté par les véhicules, les piétons ainsi que les vélos : les voies de circulation seraient à aménager dans le but de réduire la vitesse des véhicules à cette intersection tout en organisant un cheminement doux piétons et vélos garantissant leur sécurité. Aussi afin de permettre à la commune de mener à bien ce projet, Monsieur le maire propose de demander l'aide financière du Conseil départemental pour des travaux n'ayant fait l'objet d'aucune autre demande. Le plan de financement se décomposerait comme suit :

COUT H.T.	FINANCEMENTS	
88 439,50 €	Département :	59 500,00 €
	Autofinancement Commune : 28 939,50 €	
Total H.T.: 88 439,50 €	TOTAL FINANCEMENT	S:88 439,50 €

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de travaux de mise en sécurité du carrefour de la rue des Cyprès avec la rue des Romarins au niveau de la micro-crèche :

AUTORISE Monsieur le maire à demander l'aide financière du Conseil départemental des Bouchesdu-Rhône pour des travaux n'ayant fait l'objet d'aucune autre demande financière.

Vote:

Pour - 9 voix

Contre – 0 voix

Abstention -0 voix

Pour copie conforme au egistre des délibérations Le Maire, Laurent-GI

Ont signé les membres présents

Accusé de réception en préfecture 013-211300579-20250114-2025-07-DE Date de réception préfecture : 16/01/2025

2025 07